



LE GRAU

Le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité

vous parle

JANVIER 2024, NUMÉRO 6



Par Charly CRESPE,
Président du Groupe de Réflexion pour
l'Avenir et l'Unité

L'ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Année après année, notre mouvement se consolide et se renforce. D'abord grâce au travail d'opposition accompli par les élus Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Jean Pierre FILHOL et Didier GRANON qui m'accompagnent à toutes les étapes : au conseil municipal et dans toutes les commissions et les organismes où il nous est donné de siéger. Ensuite, grâce au soutien des bénévoles et des sympathisants de notre groupe, lesquels contribuent à l'élaboration de ce bulletin, à son tractage et nous accompagnent toujours plus nombreux à nos réunions publiques.

L'année 2024 s'ouvre ainsi avec intensité pour le G.R.A.U qui vous attend nombreux à la première réunion de l'année qui aura lieu le vendredi 2 février 2024 à 18h30 à la salle Carrefour 2000. À cette réunion, comme dans nos colonnes, vous pourrez venir faire, avec nous, le bilan de dix ans d'une majorité à bout de souffle, qui gouverne sans saveur un Grau du Roi qui mérite une équipe dynamique et résolue à changer la donne durablement.

2024 sera une année spéciale, au cours de laquelle nous marquerons encore un peu plus nos actions de proximité, en plus des réunions publiques trimestrielles et de notre présence sur les grands événements.

Plus que jamais en 2024 vous pourrez compter sur notre mobilisation et notre engagement pour vous représenter et permettre l'alternance démocratique qui est attendue par des concitoyens toujours plus nombreux.

Au nom des membres de toute mon équipe, je vous souhaite une excellente nouvelle année. Qu'elle vous apporte aussi la joie, le bonheur et la santé. ■



Par Martine LEMARCHAND

QUELLE TRISTESSE !

Pourquoi me direz-vous ? Est-ce la vision de certains constats comme :

Une démocratie malmenée : l'écoute et le dialogue ne paraissent pas être des priorités, ni dans les réunions publiques, ni au conseil municipal, ni à la régie de Port-Camargue, ni au CESEL...La disparition du CMJ en est une autre illustration !

Des projets non urgents et incohérents :

-L'écoquartier : rénover l'existant avant d'urbaniser à tout va aurait été plus logique !

-La médiathèque : une 3ème sur le canton !

-Les maisons médicales devenues des maisons de services, faute de médecins !

Des projets urgents « en panne » : navette, pôle multimodal, parkings (les voitures tournent sans pouvoir se garer et...repartent), l'entretien des voiries, des trottoirs, des bâtiments communaux...

Des projets onéreux et mal ficelés, malgré les études nombreuses et coûteuses.

La disparition de notre patrimoine : les mosaïques, les grilles centenaires du Pont...les bâtiments bradés comme l'office du tourisme, l'ancien hôtel de ville...

La promesse de la création de nombreux logements pour les Graulens, qui ne profiteront pas en priorité aux Graulens !

Un environnement malmené, du Boucanet à Port Camargue, en passant par le centre-ville : arrachage d'arbres, bétonisation...

Le projet de restructuration des services jeunesse : est-ce une bonne idée....

-D'installer tous les multi accueils à Port-Camargue ?

-De fermer l'école maternelle Éric Tabarly et de fusionner les effectifs des deux écoles maternelles en un seul établissement ?

-D'installer le centre de loisirs dans les locaux de l'école élémentaire et de l'école maternelle ?

Les trois sites seront bien remplis...Qu'est-il prévu en cas d'augmentation des effectifs ? D'autant que cette augmentation des effectifs devrait logiquement intervenir, puisque l'on a promis de loger les familles Graulennes...

Un manque flagrant d'intérêt pour nos aînés : aucun projet à court terme en dépit de l'augmentation prévisible du nombre de résidents appartenant à la catégorie des seniors, dont certains ne sont pas valides. Que deviendront ces personnes ?

Des commerces en souffrance, et j'en passe...

Ah si, 2 choses positives :

-La rénovation des phares que Monsieur MOURRUT avait judicieusement fait classer (Conseil municipal du 26/07/2012)

-Nos associations diverses et variées, toujours là pour proposer de nombreuses activités et nous remonter le moral ! Merci à elles !

Malgré tout, je suis triste, de plus en plus triste ! Où et quand cela va-t-il s'arrêter ? ■

LE BILAN DE DIX ANS DE FINANCES... MAIS OÙ VA TOUT CET ARGENT ?



Par Charly CRESPE

Lorsque l'on parle de finances publiques, c'est sur le long terme que l'on peut mesurer les effets d'une politique. Cet article non exhaustif entend rétablir certaines vérités sur la gestion municipale des dix dernières années.

Augmenter les recettes communales, oui, mais à quel prix ?

C'est au cours du mandat 2014-2020 que la vente du patrimoine a été la plus forte, générant près de 27 millions d'euros ! Plusieurs biens ont été vendus en dessous des valeurs du marché. En plus d'appauvrir la ville sur le plan comptable, ces ventes ont eu comme double conséquence la perte de la maîtrise foncière d'une part et la perte de recettes locatives d'autre part (ce fut le cas pour « la résidence de Camargue »).

Que reste-t-il du produit de ces ventes aujourd'hui ? Plus rien du tout puisqu'il a aussitôt été utilisé pour financer « les grands projets » de notre édile à savoir entre autres : la désertique « Place Revest » et la « médiatique » salle des fêtes...

Le deuxième levier dont ne s'est pas privée la majorité, est **l'augmentation massive des impôts** avec une majoration de **10% à partir de 2015**. On peut aisément estimer que cette augmentation a produit près de 1,3 millions d'euros par an, soit plus de 12 millions d'euros directement prélevés dans les poches du contribuable entre 2015 et 2023 !

C'est ce même **levier fiscal** qui a **une nouvelle fois été activé en 2023** par Robert CRAUSTE avec la création d'un impôt sur le foncier bâti (prélevé cette fois par la communauté de commune Terre de Camargue). La même année est votée à l'échelle municipale une **majoration de l'impôt** sur les résidences secondaires de 60% sans aucune progressivité !

N'oublions pas qu'en sa qualité de station balnéaire touristique, notre commune est riche et dispose d'un vrai potentiel pour générer des recettes par d'autres moyens que la vente du patrimoine et le recours à la fiscalité !

En effet, notre commune a encaissé « des droits de mutation » (lors des ventes de biens immobiliers) s'établissant à 2,5 millions d'euros en 2022, une taxe de séjour qui a dépassé le million d'euros la même année tandis que la « taxe sur le produit des jeux » frôlera les 3 millions d'euros en 2023 ! Sans compter le tour de passe-passe de la majorité qui, tout en réduisant le nombre de places de parking disponibles en centre-ville, a plus que triplé ses recettes en matière de stationnement payant !

Mais où va tout cet argent ?

Pas dans un système de mobilité urbaine avec navette gratuite pour la population. Pas non plus dans la rénovation thermique des bâtiments pourtant bénéfique pour l'emploi et la protection de l'environnement, pas plus d'ailleurs que dans la propreté urbaine, ou l'entretien des voiries dans tous les quartiers. Cet argent n'est pas non plus utilisé pour offrir aux Graulens et aux visiteurs des animations de qualité tout au long de l'année (comme un vrai marché de Noël). Il ne sert pas non plus à financer des investissements destinés à faciliter la circulation en ville et à maintenir la vitalité du centre ancien.

Et non ! Rien de tout cela ! Malgré le très haut niveau de prélèvement fiscal, la municipalité n'a offert que peu de services à ses administrés. Suppression de la navette urbaine, réduction des animations (notamment pour Noël ou la fête locale...), future fermeture d'école, abandon de secteurs entiers en matière d'entretien des rues, des quartiers...

Côté investissement, beaucoup de projets, peu de réalisations utiles et toujours pas de rénovation des écoles de nos enfants, ni de parking silo, pas plus que d'investissement fort dans la transition énergétique ! Et que dire des réalisations de voiries, des trottoirs accidentogènes en centre-ville, et des avenants qui gonflent toujours plus le coût final des projets ?

D'une façon générale, la politique d'investissement actuelle est risquée car elle s'appuie trop sur les demandes de subventions alors même que l'on constate une réduction de ces subventions, comme ce fut le cas pour la rénovation du Phare de l'Espiguette (3,3 millions d'euros). Les subventions attendues ont été réduites de 10% à la livraison ! Si ce type de logique se répète pour le projet de médiathèque/salle des fêtes dont le coût total est déjà estimé à près de 9 millions d'euros, l'addition sera encore plus salée pour les contribuables !

En conclusion, en dix ans, le maire a augmenté considérablement les ressources de la ville par la vente du patrimoine local, et par l'augmentation de la fiscalité. Les importantes ressources qui en ont résulté auraient dû permettre de répondre pleinement aux besoins de ses habitants. Pourtant on ne constate que des programmes d'investissements sans grand intérêt et toujours rien pour améliorer la qualité de vie des Graulens ! Mais où est parti tout cet argent ? ■



Les brèves

DEUX POIDS, DEUX MESURES Par Charly CRESPE

Il semblerait que la ville préfère les campeurs aux plaisanciers... En effet, lors du dernier conseil de la régie de Port Camargue, le maire, qui en est le président, a souhaité effectuer une augmentation tarifaire de 6%, alors même que le résultat d'exploitation sera une nouvelle fois positif pour l'exercice 2023 ! En revanche, quand il s'agit de faire face à l'augmentation de la redevance que le camping de l'Espiguette verse à l'État, il préfère que les contribuables mettent la main à la poche, au lieu de simplement augmenter les tarifs du Camping...

Il y a vraiment deux poids deux mesures ! Nous comprenons que les usagers du port ne se sentent pas respectés, d'autant qu'une grande partie d'entre eux sont aussi des contribuables ! ■



QUAND LE CONTRIBUABLE PAIE L'ADDITION... Par Charly CRESPE

Lors du dernier conseil municipal, le maire a fait savoir qu'il envisageait, pour fêter ses 10 ans de mandat, de commander un nouvel audit financier pour confirmer sa soi-disant « bonne gestion ». Vous en connaissez beaucoup, des bons gestionnaires, qui payent des cabinets de conseil pour se faire dire que ce qu'ils font est bien ? Trop facile quand c'est le contribuable qui paie l'addition ! ■

UNE ADDITION SALÉE Par Martine SCOLLO-OGIER

Dans notre contestation de l'Écoquartier, le Tribunal Administratif de Nîmes ne nous a pas donné raison, ni à nous, en tant qu'élus qui attaquions la délibération du Conseil Municipal que nous considérons entachée d'illégalité, ni aux résidents de Lou Fanal qui avaient osé demander l'annulation de deux permis de construire et du permis d'aménager. Appels ont été relevés de chacune des quatre décisions devant la Cour Administrative d'Appel de Toulouse. Aurons-nous finalement gain de cause ? Il est impossible de le dire, mais nous ne pouvons pas renoncer. Sachez que dans l'intervalle, la mairie n'a pas hésité à nous présenter la facture dans le délai record d'une semaine après que le jugement nous a été notifié : 1.200 euros de frais de procédure auxquels nous avait condamnés le juge, tandis que les courageux résidents de Lou Fanal ont pour leur part été condamnés à payer à la mairie la modique somme de 3.000 euros, à laquelle se sont ajoutés les 600 euros qu'ils ont dû payer à la SEGARD, et les 1.200 euros qu'ils ont dû payer à PITCH IMMO. Mais nous ne regrettons rien et nous irons jusqu'au bout ! ■

LE CHANTIER DE LA MÉDIATHÈQUE : UN GOUFFRE FINANCIER

Par Corinne PIMIENTO

Et vous qui pensiez peut-être naïvement que la mise en commun d'établissements publics constituait l'atout majeur d'une Communauté de Communes... Terre de Camargue dispose d'une seule piscine (rien de plus normal), mais sera bientôt dotée de trois médiathèques ! Un non sens absolu. D'autant plus que nous connaissons enfin ce qu'il en coûte : près de 9 millions d'euros à ce jour. Et ce n'est pas fini. Ils sont bien loin les refrains optimistes des défenseurs de l'ouvrage ! Et que penser des frais d'entretien d'un tel bâtiment ? Ce gaspillage d'argent public est tout simplement écoeurant. ■

UN PASSAGE PIÉTON UBUESQUE Par Corinne PIMIENTO

Vous empruntez régulièrement ce passage piéton ? Et bien sachez que c'est à vos risques et périls. Faut-il attendre un drame pour que nos dirigeants prennent en compte les remarques constructives qui leur sont adressées ? Ce coupe gorge se trouve devant la pizzeria qui fait face au monument aux morts et aux écoles. À moins de dix mètres de l'angle avec la rue de la Victoire. Un jour de malchance, si vous êtes engagé, à pied ou à vélo, sur ce maudit passage, une voiture qui prend son virage à droite, souvent trop vite, sera sur vous en une fraction de seconde. Mais quelle idée ! Pourquoi le grand urbaniste payé à prix d'or qui a "redessiné" l'ensemble du site n'a-t-il pas prévu son déplacement ? ■

LE GRAU DU ROI - PORT CAMARGUE : LE PHARE DE LA MÉDITERRANÉE

Par Corinne PIMIENTO

C'est l'inscription que vous parviendrez difficilement à déchiffrer sur la cabine de pilotage du pont tournant. Pourquoi ? Car la peinture, hors d'âge, est dans un état lamentable. Pourtant, en blanc sur fond bleu, le joli dessin de l'ancien phare devait susciter l'admiration des touristes et des graulens, à l'époque de sa splendeur. Certes, la gestion de notre pont tournant dépend de la Région. Mais on n'ose pas imaginer que la municipalité laisse cette cabine en l'état jusqu'à l'été prochain. Nos dirigeants ont-ils seulement conscience que ce pont constitue le lieu emblématique du Grau du Roi, photographié et filmé en permanence ? C'est à des détails comme celui-là, qui est de la plus haute importance en réalité, que l'on mesure le manque de considération et d'ambition de notre Maire pour sa cité. Quelle image déplorable de la station. Peuple de la Mer, réveille-toi ! ■



Par Charly CRESPE

GÉNÉRER LE CHANGEMENT

Plus que jamais, dans un monde où tout s'accélère et où tout semble devenir de plus en plus complexe et de moins en moins contrôlable, rien ne sera demain comme avant.

Le changement peut parfois effrayer. Pourtant, il a toujours été dans la nature des choses, qu'elles soient faites de matière ou de chair, ou qu'elles relèvent de la pensée et de l'esprit, ou encore de l'organisation et du fonctionnement de nos sociétés.

Alors, plutôt que de s'en effrayer et d'attendre qu'il survienne, ou pire se contenter de faire tout simplement « comme avant », ne vaut-il pas mieux l'anticiper pour y faire face et se préparer ainsi à le gérer le moment venu ?

Pour le Grau du Roi, parmi les défis à relever aujourd'hui déjà et qui ne cesseront de prendre de l'ampleur demain, trois me paraissent importants : Comment tout d'abord faire pour maintenir un équilibre harmonieux entre les trois générations que constituent les jeunes, les adultes actifs et les personnes âgées ? Quelles solutions également adopter pour nous permettre de nous adapter aux modifications profondes de la conception des loisirs qui s'amorce chez les Français, qui risquent, si nous n'y prenons garde, de déstabiliser notre économie touristique ? Comment enfin prendre à bras le corps, et dès à présent, la question du risque de submersion marine de notre territoire, mais aussi faire face aux diverses conséquences du changement climatique et participer, même modestement, à freiner ce dernier ?

Quand je me retourne pour voir ce qui, au cours de la décennie écoulée, a été fait dans notre ville pour se préparer à répondre à ces défis, je ne peux que m'interroger.

Car qui pourra m'expliquer en quoi la rénovation d'une infime partie du centre-ville à coups de millions d'euros pour en faire cet espace sans âme et sans végétation, serait un élément de réponse aux questions posées ?



Qui pourra également argumenter sur l'intérêt d'une troisième médiathèque, concept des années 70 apparu à cette époque pour répondre à la scolarisation massive et à une demande culturelle inassouvie, alors que le développement exponentiel des moyens de communication et d'accès à la connaissance (dont déjà l'Intelligence artificielle) au sein de tous les foyers et auprès de toutes les générations, rend ce modèle désormais en grande partie obsolète ?

Qui enfin pourra me faire comprendre pour quelles raisons autres que l'intérêt bien compris de certains et le manque de vision de nos décideurs, l'étendue extraordinaire du camping des pins n'ait pas été perçue d'emblée comme un espace au sein duquel des générations différentes auraient pu se côtoyer, pour le plus grand bien d'un véritable et indispensable « vivre ensemble » ?

Je crois que pour comprendre la nature de ces enjeux, il faut disposer d'aptitudes et d'un état d'esprit particuliers : l'écoute des autres et de leurs véritables attentes, le travail décisionnel en équipe, la capacité à voir loin, à construire un vrai projet d'avenir, à mobiliser les énergies positives, ...

Mais alors, comment préparer le changement qui se profile devant nous ?

En continuant à faire confiance à ceux qui pensent et décident tout en lui tournant le dos ?

Ou au contraire en choisissant de l'accompagner, en en confiant la tâche à une nouvelle génération de décideurs, à la fois attachés aux modes de vie traditionnels dont ils sont les héritiers, et capables de faire face à la modernité et de comprendre la nécessité d'anticiper ce changement et de l'accompagner ?

Je crois que pour ce qui me concerne, j'ai déjà trouvé la réponse. Et vous ? ■



**VENDREDI
02 FÉVRIER
SALLE
CARREFOUR
2000**



**RÉUNION
PUBLIQUE
18H30**

INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE
NEWSLETTER

